



Mieux aménager les territoires en mutation exposés aux risques naturels

**Avenant au règlement du concours
d'idées AMITER prolongeant la date de
dépôt des rendus au 29 Juillet 2021**

Article 1 :

La date de dépôt des rendus fixée aux articles 4.3.2b et 7-5 du règlement du concours d'idées AMITER est reportée au **29 juillet 2021**.

Article 2 :

Les autres dispositions du règlement sont inchangées.